
Arrêté du Président

DGA Aménagement du territoire
Pôle des Routes et des Mobilités
Agence Coeur d'Hérault
1000, route de Montpellier
34700 Lodève
Téléphone : 04.67.67 41 00

Affaire suivie par Gabriel Cédric
Références Gabriel20230207RD8E1b INEO travaux sur réseau ENEDIS

Objet : DGA AT – interdiction de circulation – RD 8E1b – Mourèze

Le président du Conseil départemental de l'Hérault,

Vu l'article L 3221-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route et notamment le livre 4 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8^{ème} partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

Vu le règlement de voirie départemental ;

Vu l'arrêté de M. le président du conseil départemental de l'Hérault portant délégation de signature ;

Vu la demande de l'entreprise INEO M.P.L.R en date du 23/01/2023, qui va effectuer des travaux de travaux sur réseau ENEDIS pour le compte de ENEDIS ;

Considérant l'obligation de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des ouvriers,

Arrête

Article 1:

La circulation de tous les véhicules sur la RD 8E1b du PR 0+000 au PR 1+000 sur la commune de Mourèze, du 10/02/2023 au 10/02/2023 de 8h00 à 18h00, sera réglementée conformément aux dispositions suivantes :

- route barrée

Article 2:

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (LIVRE 1-8° partie).

La signalisation nécessaire dans son ensemble est à la charge de l'entreprise INEO M.P.L.R, représentée par Monsieur MACEDO Jérémy- TSA 70011- 69134 DARDILLY cedex. (Contact

astreinte 24/24, 7J/7J MACEDO Jérémy, 04 67 88 08 77) sous le contrôle de l'agence technique départementale Cœur d'Hérault.

Article 3:

Cet arrêté devra être affiché au droit du chantier par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4:

Monsieur le Directeur de l'agence technique départementale Cœur d'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président du conseil départemental
Et par délégation
le Directeur de l'agence technique
départementale Cœur d'Hérault



Hervé Andrieu

Diffusion
Monsieur le Maire de Mourèze
EDSR 34,
Hérault Transports,
CODIS 34,
entreprise